

L'ECRITURE DES MAGISTRATS ITALIENS

par Elena MANETTI et Carla POMA
Italie

1 • Introduction

Le problème de la justice en Italie n'a jamais eu un impact aussi fort qu'aujourd'hui, créant des oppositions déchirantes dans la vie politique et institutionnelle.

Dans les moments de crise de notre pays, les magistrats italiens, ont été vus par beaucoup comme un havre de sécurité et de confiance tout à fait unique, tels des ascètes civils, sachant rester à leur poste avec force et fermeté. Mais pour d'autres, il a semblé au contraire, que sous l'auto-représentation et les comportements des magistrats pouvait se cacher un prétendu protagonisme ou une soi-disante contiguïté avec la *nomenclature* du pouvoir.

Il faut préciser qu'en Italie, contrairement à la France, la carrière de la magistrature est unique et que son accès est unique également : un concours national pour les différentes fonctions.

La magistrature italienne possède son propre organe d'auto-gouvernement, le Conseil Supérieur de la Magistrature (CSM), et le Ministre de la Justice lui-même en défère au CSM pour toute éventuelle disposition. Un tel système est donc fonctionnel à l'indépendance de la magistrature, en tant que troisième pouvoir constitutionnel de l'état démocratique, avec les pouvoirs Législatif et Exécutif.

En France, au contraire, les carrières sont séparées et les Ministères Publics sont nommés par le Ministre de la Justice dont ils dépendent. Il existe ainsi un fil direct entre pouvoir exécutif et pouvoir judiciaire, comme c'est également le cas aux Etats Unis.

Nous tenterons de définir de quelles espérances et expériences culturelles et professionnelles proviennent les magistrats les plus connus dont certains ont payé de leur vie le fait d'avoir voulu être seulement et uniquement au service de la justice. De définir aussi les objectifs et les idéaux poursuivis et les obstacles rencontrés, par ceux qui encore passent leur existence blindée, assaillis de menaces et de critiques ou, au contraire, vantés et applaudis avec un enthousiasme inconditionnel.

Nous avons effectué une étude sur 300 écritures de magistrats italiens (ce qui constituera l'objet d'une prochaine publication) ; toutefois nous présenterons ici seulement les protagonistes de ce moment délicat de la vie italienne : le Pool Anti-mafia et le Pool Mains Propres, engagé dans la fameuse opération de "*Tangentopoli*".

Il s'est avéré très difficile d'obtenir les écritures des magistrats. Ils se sont souvent montrés méfiants et réticents, beaucoup ont été étonnés : "Nous ne sommes que des serviteurs de l'Etat, et non pas des stars". Nous remercions ceux qui nous ont fourni leur écriture avec sympathie et curiosité.